

**ANNONCE EXTERNE  
LIGUE AURA B23**



## **C**ONSEILLER(ERE) **T**ECHNIQUE DE **C**LUBS

**1 poste à pourvoir fin août/début septembre 2024 :**

**- Bassin 23 – Le Bourget (Savoie)**

Clubs au 01/07/2024, le bassin de clubs étant susceptible d'évoluer :

- **A S MOUSSARD**
- **BUGEY OL CLUB BELLEY**
- **C A MAURIENNAIS**
- **F C AIX LES BAINS**
- **R C FAVERGES**
- **R C MOTTERAIN**
- **RUGBY CLUB HAUTE TARENTEISE**
- **S O UGINE ALBERTVILLE**
- **STADE OL CHAMBERY**
- **TOUCH RUGBY VOGLANS**



# **-LIGUE RÉGIONALE AUVERGNE RHÔNE ALPES DE RUGBY-**

## **MISSIONS :**

Directement rattaché(e) au Directeur Technique de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes et sous son autorité fonctionnelle et opérationnelle et celle du Conseiller(ère) Technique de Ligue (*chargés de décliner localement la mise en œuvre du projet sportif de la Fédération, dans le cadre des orientations de la Direction Technique Nationale*), la fonction de Conseiller(ère) Technique de Club (CTC) consiste à mettre en œuvre la politique sportive fédérale directement dans les clubs dépendant de sa circonscription territoriale d'intervention de chaque CTC (dite « bassin de clubs »). Le CTC a notamment pour missions :

### **D'accompagner les Clubs du Bassin :**

- Accompagner la structuration des projets de club et la création d'une coordination technique et/ou direction sportive, ainsi que la création d'emplois sportifs ;
- Accompagner la conception de projets pédagogiques en milieu scolaire/universitaire et la création de sections sportives de collège ou lycée ;
- Mettre en œuvre les actions avec le milieu scolaire/universitaire et dans la mise en place d'animation de rugby à 5 dans et hors club pour les publics non licenciés ;
- Mettre en œuvre, transmettre les contenus d'apprentissage et accompagner les éducateurs de clubs ; - Accompagner la labellisation des EDR et évaluer le respect des critères de labellisation ;
- Diriger l'organisation technique des plateaux EDR, l'ORC et les ateliers EDR ;
- Conseiller sur les niveaux d'engagement des équipes de club ;
- Accompagner le processus de création d'un club et les premières actions d'accueil des pratiquants ; - Accompagner les projets de développement de la pratique féminine.

### **De former et accompagner les Éducateurs :**

- Présenter aux acteurs du bassin l'offre de formation « rugby » ;
- Coordonner et animer les séquences de formation fédérale, participer à la certification, évaluer le respect des conventions et mise en œuvre des brevets fédéraux ;
- Assurer le suivi, la formation et l'accompagnement des éducateurs et entraîneurs, ...

### **De développer l'éducation à la citoyenneté et la cohésion sociale :**

- Mettre en œuvre le plan fédéral « Rugby Social Club » ;
- Sensibiliser les acteurs du bassin et accompagner les clubs à la conception de nouvelles actions.

### **De contribuer à la protection des pratiquants :**

- Mettre en œuvre les dispositifs nationaux et en sensibilisant les acteurs locaux aux mesures de prévention.
- Établir des comptes rendus des actions.

### De coordonner l'équipe technique du bassin :

- Animer le réseau des formateurs du bassin, le réseau des référents de club ;
- Présenter un bilan annuel des actions pour évaluation ;
- Elaborer la lettre de missions et soumettre à la Direction Technique Nationale ;
- Garantir la représentation de l'équipe technique du bassin dans l'ETR.

### **Conditions d'emploi C.T.C.**

- **Contrat : contrat à durée indéterminée, à temps plein.**
- **Rattachement : Ligue Régionale Auvergne-Rhône-Alpes de rugby,**
- Le(a) Conseiller(ère) technique de club assure sa mission sur un territoire déterminé, dénommé bassin de clubs.
- Période d'essai : une période d'essai s'applique pour une période de 3 mois renouvelable 1 fois, conformément aux dispositions prévues par la C.C.N.S.
- Statut/Groupe de classification : **statut de Cadre** au forfait du groupe 6 de la C.C.N.S.
- Temps de travail : le temps de travail est évalué forfaitairement en jours. Le nombre de jours de travail applicables au contrat est de 214 jours auxquels s'ajoute la journée de solidarité ; **attention, métier atypique en termes d'horaires, travail à prévoir avec des bénévoles, en soirée et le week-end.**
- Rémunération : à minima le salaire mensuel de base garanti pour les emplois du groupe 6 de la C.C.N.S, soit 2 809,50 € brut à temps plein (référence de janvier 2024).
- Outils et matériels mis à disposition (pour un usage exclusivement professionnel) : ordinateur portable, téléphone, véhicule de service, matériel pédagogique et tenue sportive aux couleurs de la Ligue AURA.
- Conditions d'incompatibilités de cumul d'emploi : **ce poste est incompatible avec l'exercice d'une activité bénévole ou salariée d'entraîneur, de joueur, de directeur sportif, coordinateur sportif ou d'arbitre de rugby ; l'auto-entreprise, en lien avec le rugby, rentre également dans ce cadre.**

## PROFIL RECHERCHÉ :

Titulaire (ou en cours) du **Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport** mention « rugby à XV » de niveau III ou II (le « DESJEPS rugby ») ou du **Brevet d'Etat d'Education Sportif de deuxième degré option « rugby à XV »** (le « BEES 2 rugby »), vous disposez d'une connaissance approfondie du fonctionnement des clubs amateurs de rugby.

Vous bénéficiez aussi et surtout d'une expérience significative dans le développement de la pratique sportive du rugby, en ayant exercé en tant qu'entraîneur ou de conseiller technique, ou une fonction similaire. Vous maîtrisez les règlements sportifs émis par la F.F.R, les procédures techniques et les contenus pédagogiques du sport.

**Vous êtes loyal(e), engagé(e) autonome, rigoureux (-se), organisé(e), et votre sens du relationnel vous permet de vous adapter à des interlocuteurs variés.**

Votre sens de la pédagogie vous permet également de rendre accessible à tous l'information. Vous maîtrisez les outils bureautiques et disposez des qualités d'expression écrite et orale nécessaires à l'exercice de vos futures responsabilités d'ambassadeur du rugby vis-à-vis de l'environnement scolaire et institutionnel local.

A l'écoute, vous appréciez le contact sur le terrain, vous souhaitez vous investir et être force de proposition.

**Permis B obligatoire.** Vous intégrerez l'Equipe Technique Régionale AuRA (27 CTC, 4 CTL, 1 Chef de projet IREF, 3 formateurs IREF et 1 DTL).

[marie.passarieu@ligueaura-ffr.fr](mailto:marie.passarieu@ligueaura-ffr.fr)

**Adresse de contact pour envoi du C.V. + Lettre de Motivation avant le :**

**Dimanche 21 juillet 2024**

